



ABEILLE ASSET MANAGEMENT

OFI INVEST PATRIMOINE (ex-Aviva Patrimoine)

rapport
annuel

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.09.2022

■ Sommaire

1. Informations concernant les placements et la gestion	4
2. Rapport d'activité.....	10
3. Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés.....	15
4. Rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	17
5. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	19
6. Rapport spécial du commissaire aux comptes	23
7. Comptes annuels	24
7.1 Bilan.....	25
7.2 Hors-bilan	27
7.3 Compte de résultat.....	28
7.4 Annexes.....	29
8. Inventaire.....	40
9. Résolutions.....	52

Gestionnaire financier par délégation	ABEILLE ASSET MANAGEMENT 14, rue Roquépine - 75008 Paris
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Conservateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine Représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA-CABESSA
Commercialisateurs	ABEILLE ASSET MANAGEMENT ABEILLE VIE 70, avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes
Conseil d'administration	Président Directeur Général Monsieur Jean-François FOSSE Administrateurs Monsieur Jean-François FOSSE ABEILLE VIE, représentée par Monsieur Yoni KRIEF ABEILLE ASSURANCES, représentée par Monsieur Giorgio GIORDANI Monsieur André PETIT

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

1. Le résultat net, qui correspond au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence, ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la SICAV, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion financière et de la charge des emprunts, augmenté du report à nouveau majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.
2. Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde de régularisation des plus-values.

La SICAV a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

L'Assemblée Générale statue chaque année sur l'affectation, en tout ou partie, du résultat net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre.

La comptabilisation des revenus s'effectue selon la méthode des intérêts encaissés.

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée supérieure à 2 ans, une performance au moyen d'une gestion discrétionnaire et équilibrée de l'allocation entre les marchés d'actions internationaux et les marchés de taux européens en se comparant à l'indice composite suivant : 25% MSCI World Index (indice actions international) ; 25% EuroStoxx® (indice actions zone euro) et 50% JPM Europe (indice représentatif des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités).

Indicateur de référence : Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant :

- 25% MSCI World Index (cours de clôture, dividendes réinvestis) : Cet indice est un indice action constitué des actions de grande capitalisation des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par la société MSCI ;
- 25% EUROSTOXX® (cours de clôture, dividendes réinvestis) : cet indice actions est composé des principales capitalisations de la zone Euro, libellé en euro, présentes dans l'indice STOXX® Europe 600. Il est calculé quotidiennement et publié par la société STOXX Limited ;
- 50% JPM Europe (cours de clôture, coupons réinvestis) : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux européens de toutes maturités. Il est calculé quotidiennement et publié par la société JP Morgan.

La SICAV est gérée de façon active. L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différents de celles de la composition de l'indicateur de référence.

Stratégie d'investissement :

Stratégie utilisée

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé en totalité sur les marchés d'actions et/ou de taux de toutes zones géographiques ainsi que, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents.

Ainsi, le portefeuille pourra être exposé entre 0% et 100% de son actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Le portefeuille pourra également être exposé entre 0% et 100% de son actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Si l'allocation d'actifs de la SICAV a vocation à tendre vers un portefeuille équilibré entre la performance des actions et celles des obligations, le gestionnaire pourra donc librement sur-pondérer, en fonction de son anticipation, l'une ou l'autre des catégories.

Le processus d'investissement est conduit en utilisant les critères qualitatifs et quantitatifs de la façon suivante :

Poche « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent les indices inclus dans l'indicateur de référence ;

- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

Poche « taux » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

La fourchette de sensibilité de la SICAV sera comprise entre 0 et +8.

Les allocations sont revues périodiquement par le gestionnaire.

Le portefeuille de la SICAV pourra être investi, dans la limite de 50% de l'actif net, en parts et actions d'OPC.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de leur compatibilité avec l'indicateur de référence, de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

L'exposition du portefeuille de la SICAV pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

L'OPCVM est exposé au risque de change dans la limite de 100 % de son actif net.

La SICAV ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en oeuvre dans cette SICAV ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés

Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques. Les émetteurs pourront relever de toutes capitalisations, de toutes zones géographiques et dans la limite de 10% l'actif net, de pays émergents.

Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire. Les titres détenus seront libellés en toutes devises, et dans la limite de 10% de l'actif net en devises de pays émergents.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 50% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe ;
- Obligations à taux variable ;
- Obligations indexées sur l'inflation ;
- Obligations callables ;
- Obligations puttables ;
- Obligations souveraines ;
- Obligations high yield ;
- Titres de créance négociables ;
- EMTN non structurés ;
- Titres participatifs ;
- Titres subordonnés ;
- Bons du trésor.

Les émetteurs sélectionnés relèveront de toutes zones géographiques et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

Les titres pourront relever de toutes notations. La SICAV pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* Répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

La SICAV pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, la SICAV est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après

- Nature des marchés d'intervention :
 - Réglementés
 - Organisés
 - De gré à gré
- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Futures
 - Options
 - Swaps
 - Change à terme
- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :
 - Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
 - Augmentation de l'exposition au marché

Les instruments intégrant des dérivés

La SICAV pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :
 - Action
 - Taux
 - Change
 - Crédit
- Nature des interventions :
 - Couverture
 - Exposition
- Nature des instruments utilisés :
 - Obligations convertibles
 - Obligations échangeables
 - Obligations avec bons de souscription

- Obligations remboursables en actions
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

• Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet d'exposer le portefeuille :

- Au marché des actions et des devises ;
- Au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

La SICAV ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie et, dans la limite de 10% de l'actif net de l'OPCVM.

Les emprunts d'espèces

La SICAV pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Aucune opération d'acquisition ou de cession temporaire de titres ne sera effectuée.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé de la SICAV, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300 % de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement de la SICAV, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement de la SICAV.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, la SICAV supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative de la SICAV peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, la SICAV peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces de garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées chez le dépositaire.

Profil de risque : Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements de la SICAV, les risques pour l'actionnaire sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

La SICAV ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille de la SICAV est exposé baissent, la valeur liquidative baissera.

En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, la SICAV pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de la SICAV. A titre d'exemple, pour une SICAV ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de la SICAV.

Risque de change

Etant donné que la SICAV peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, l'actionnaire pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative de la SICAV baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le Fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

L'OPCVM peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative de la SICAV pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

L'actionnaire est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

La SICAV est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts de la SICAV, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque en matière de durabilité

La SICAV est exposée à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risque accessoire :**Risques lié aux pays émergents**

L'OPCVM peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes de l'OPCVM.

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Garantie ou protection : La SICAV ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type : Tous souscripteurs.

La SICAV est plus particulièrement destinée à servir de support à des contrats d'assurance vie.

Cette SICAV s'adresse aux personnes qui acceptent d'être exposées aux risques de l'ensemble des marchés financiers (actions et taux de toutes zones) dans le but de bénéficier de la division des risques attachée à un placement diversifié.

Durée de placement recommandée : supérieure à deux ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPCVM dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il lui est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPCVM.

Les actions de l'OPCVM n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933, ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain.

De ce fait, lesdites actions ne pourront être directement ou indirectement cédées, offertes/vendues sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis d'Amérique ; elles ne pourront davantage l'être au profit de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après U.S. Person, tel que ce terme est défini par la réglementation américaine Regulation S dans le cadre de l'Act de 1933, telle qu'adoptée par l'autorité américaine de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission)), sauf si un enregistrement des actions était effectué ou si une exemption était applicable. Une telle opération ne pourra en tout état de cause intervenir qu'avec le consentement préalable et exprès de la société de gestion de l'OPCVM.

En outre, la SICAV n'est pas et ne sera pas enregistré en vertu de l'U.S. Investment Company Act de 1940 ; en conséquence, toute revente ou cession de actions aux Etats Unis d'Amérique ou à une U.S. Person peut constituer une violation de la loi américaine et requiert le consentement écrit et préalable de la société de gestion de l'OPCVM.

Compte tenu des dispositions des règlements (UE) N° 833/2014 et N° 2022/398 la souscription des actions de cette SICAV est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne.

Régime fiscal :

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, l'actionnaire est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller.

Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur d'actions.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC.

Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et l'actionnaire est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Pour plus de détails, le prospectus est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.
- Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, document semestriel) sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse suivante. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Abeille Asset Management - Service Juridique - 14, rue Roquépine - 75008 Paris. contact.juridique.am@ofi-invest.com
- Date d'agrément par l'AMF : 19 octobre 1987.
- Date de création de la Sicav : 21 décembre 1987.

rapport de gestion du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément aux dispositions de la loi et de nos statuts, pour vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice social et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 30 septembre 2022.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Depuis le deuxième semestre de l'année 2021, le contexte macroéconomique est marqué par des phénomènes de marché inédits.

Après avoir disparu pendant des années, l'inflation est aujourd'hui plus que jamais de retour et demeure comme l'inquiétude principale des épargnants qui voient leur pouvoir d'achat s'éroder. La reprise de l'économie post Covid combiné à la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, a fait bondir violemment les chiffres d'inflation. En effet, les différents indices continuent de surprendre à la hausse. En Zone Euro, les prix à la consommation ont augmenté au mois de septembre de 10% sur un an, battant un nouveau record depuis la publication de l'indicateur en janvier 1997. De l'autre côté de l'Atlantique, la hausse des prix est elle aussi soutenue. L'inflation a dépassé les attentes en septembre aux Etats-Unis, avec une augmentation de 8,2% sur un an glissant.

L'inflation ne semble toujours pas maîtrisée à ce stade et la balance des risques reste orientée à la hausse sur cette fin d'année 2022. En conséquence, les Banques Centrales sont pressées d'agir, pour éviter que cette hausse des prix s'installe de manière durable. Ainsi, les durcissements monétaires se sont généralisés à travers le monde et l'exercice des différents banquiers centraux se complexifie. Ils ont réaffirmé, sur la fin de l'été, leur volonté de lutter coûte que coûte contre l'inflation et ont, par conséquent, accéléré la hausse des taux directeurs. L'année 2022 marque donc un tournant majeur dans les orientations des politiques monétaires mondiales : la Fed a procédé à une nouvelle hausse de ses taux directeurs en septembre, dont la fourchette se situe désormais entre 3% et 3,25%. De son côté, la BCE a elle aussi commencé à normaliser sa politique monétaire, avec plusieurs hausses sur l'été 2020 et devrait continuer son tour de vis monétaire dans les prochains mois. Le taux sur les dépôts bancaires à la BCE, qui est l'un des trois taux directeurs de référence, se situe actuellement à 0,75 %.

Pour finir, depuis plusieurs semaines, une rhétorique de récession s'est progressivement installée dans les différents discours économiques. En Zone Euro, l'activité devrait buter sur les problématiques d'approvisionnement en gaz cet hiver, la guerre en Ukraine ayant amené une disruption importante de l'accès à l'énergie. La question de l'indépendance énergétique est plus que jamais en centre des débats à l'approche de la période hivernale.

Cette période est bien particulière, les performances de nombreuses classes d'actifs étant orientées à la baisse et l'allocation jouant un rôle plutôt modeste dans le rendement des différents portefeuilles. Les marchés obligataires sont particulièrement touchés par le contexte actuel. On constate, sur le premier semestre de 2022, des moins-values inédites sur les différents segments de taux et de crédit. L'indice Bloomberg Global Aggregate, représentatif des obligations mondiales, cède plus de 20% sur 1 an glissant.

Dans le même temps, les actions continuent aussi de s'ajuster, confirmant la corrélation inhabituelle à la baisse des marchés actions et obligataires. Le CAC 40 perd 11,6% sur un an et l'indice représentant les actions mondiales, le MSCI World, perd lui plus de 21%.

LA POLITIQUE DE GESTION

La politique d'allocation

A compter du mois de décembre, nous avons mis en place une surpondération des actions américaines dans un contexte d'une croissance mondiale robuste et de pressions inflationnistes semblant gérables.

Cette exposition s'est faite en répliquant de façon synthétique un call, permettant d'en limiter le coût.

La surexposition a été dynamique du fait du mécanisme et a été de 5% au plus haut fin mars.

Début juillet, nous avons soldé ces expositions, compte tenu des risques croissants de récession, pour nous remettre à la neutralité.

La poche Actions

L'année qui vient de s'écouler présente peu de similitudes avec l'année précédente. La forte reprise de l'activité en sortie de Covid s'est traduite par des tensions inflationnistes marquées, contraignant les banquiers centraux à durcir leurs politiques monétaires pour lutter contre l'inflation. Puis, en février 2022, l'émergence du conflit russo-ukrainien a engendré une crise énergétique en Europe aggravant encore les tensions inflationnistes. Le contexte de forte hausse de taux et de ralentissement de l'activité économique a pesé négativement sur les indices boursiers qui ont abandonné près de 20% en Europe sur la période.

Les valeurs sensibles au taux d'intérêt et à l'activité économique ont été les plus négativement touchées (immobilier, distribution, technologie, industrie) alors que les valeurs liées à l'énergie et les valeurs défensives (assurances, services aux collectivités, média, agroalimentaire et télécom) ont mieux résisté.

En termes de gestion, le réajustement du portefeuille, initié à l'été 2021, vers des valeurs défensives et porteuses de croissance s'est poursuivi tout au long de l'exercice, voire a été accentué début 2022 suite à l'émergence du conflit russo-ukrainien.

Ainsi, la technologie s'est vue diminuée principalement avec une prise de bénéfices sur CAPGEMINI, mais la surpondération du portefeuille à la thématique des semi-conducteurs est restée intacte. Au sein de l'industrie, la cyclicité a également été réduite par l'intermédiaire de SIEMENS, SAINT-GOBAIN ou encore SIGNIFY au profit de l'aéronautique civil (MTU et SAFRAN).

A l'opposé, certains secteurs se sont vus renforcés avec en tête la santé et l'assurance, via principalement SANOFI, ALLIANZ et MUNICH-RE.

Enfin, l'impact du risque politique accru en Europe du Sud sur la sélection des titres au sein même de certains secteurs est à souligner, en particulier dans le secteur bancaire et dans les services aux collectivités. Effectivement, aux vues des élections italiennes, l'exposition du fonds à l'Italie a été réduite. Dans les services aux collectivités, la position sur ENEL a été réduite aux bénéfices d'IBERDROLA, EDP et ENGIE, alors que dans les financières CAIXA et NORDEA ont été préférées à INTESA.

La poche Taux

Les stratégies mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de la gestion sont les suivantes :

A l'instar de 2021, l'inflation a été une thématique prépondérante en 2022. L'invasion russe en Ukraine (le 24 février 2022) a conduit à de fortes tensions entre les pays occidentaux et la Russie ce qui a fait augmenter le prix des matières premières et notamment celui du gaz utilisé comme arme stratégique par le Kremlin. Cet événement s'ajoute à un contexte de tensions sur les chaînes d'approvisionnement à la suite de la réouverture des économies post Covid-19. Nous avons tout au long de l'année positionné le fonds afin qu'il bénéficie de la hausse de l'inflation qui fut le premier moteur de performance en 2022. L'exposition a été néanmoins fortement réduite en août, les chiffres d'inflation publiés en Zone euro perdant de leur impact sur les valorisations.

Dans un environnement marqué par d'un côté les banques centrales décidées à combattre l'inflation (qui n'est plus considérée par ces dernières comme transitoire) en accélérant le resserrement de leurs politiques monétaires et de l'autre les craintes de récession économique (rationnement du gaz, resserrement des conditions financières), nous avons conservé une sensibilité aux taux d'intérêt proche de celle de l'indice de référence jusqu'à la fin juin. Nous avons profité de la baisse des taux survenue durant l'été pour implémenter un positionnement de sous sensibilité aux taux qui bénéficie actuellement des fortes hausses du taux directeur de la Banque Centrale Européenne.

Les positionnements en valeur relative et mouvement de courbe ont marginalement contribué à la surperformance du portefeuille avec notamment un biais sous sensible Italie contre Allemagne durant le deuxième trimestre ainsi qu'un positionnement d'aplatissement de la courbe allemande durant l'été qui ont été deux moteurs de performance.

Enfin, le crédit a été le principal détracteur de la performance du fonds en 2022 souffrant des tensions géopolitiques et de la remontée des taux. Si nous avons profité du rebond de la classe d'actif durant l'été pour en réduire l'exposition notre surallocation aux émetteurs du secteur privé tout au long de l'année a été pénalisante.

Sur la période, la performance de la SICAV a été de -15,69% contre -14,84% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OFI INVEST ISR MONETAIRE CT PART D	51 117 564,08	54 909 373,01
OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE PART I	1 970 786,18	11 183 190,02
REPUBLIC OF ITALY I 0.40% 15/05/2030	5 053 356,47	5 042 242,61
FRANCE 1.5% 25/05/2031	5 472 184,70	4 610 904,88
ITALIAN REPUBLIC I 0.65% 15/05/2026	4 392 600,80	4 438 012,00
FRANCE 0.1% I 01/03/2026	3 269 768,55	3 426 271,97
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	2 952 503,00	2 832 623,00
FRENCH REPUBLIC 0.10% I 25/07/2031	2 408 022,11	2 432 193,35

Titres	Mouvements ("Devises de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/11/2028	2 621 560,70	1 823 401,40
ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	1 137 588,54	2 880 866,72

Politique de vote

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant exerce au fur et à mesure les droits de vote aux conditions fixées par la « Politique de vote » en vigueur au sein de la société de gestion consultable sur le site internet via le lien : www.ofi-invest-am.com.

Le rapport sur l'exercice des droits de vote par la Société de Gestion est disponible sur son site internet.

Commissions de mouvement

Ces commissions sont attribuées à 100% aux conservateurs au titre de leurs prestations de suivi et d'enregistrement des instructions.

Description succincte de la procédure de sélection des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Investment Solutions, étant précisé que jusqu'au 4 juillet 2022, ce service était assuré par Aviva Investors Global Services Limited. A ce titre, elle utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Selon cette dernière, tous les intermédiaires sont choisis en fonction de leur solvabilité et doivent passer par un processus de sélection rigoureux basé sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Une fois approuvées, les contreparties font l'objet d'un suivi et d'une analyse en continue de leur qualité d'exécution. Les facteurs clés pris en compte à cet égard sont : la couverture de marché ; la couverture des instruments; les protocoles de négociation ; les coûts de transaction ; l'efficacité et la fiabilité du traitement des opérations.

Pour plus d'informations, les porteurs peuvent se référer à la politique d'exécution et de sélection disponible sur le site : www.ofi-invest-am.com et dans le rapport annuel de la société de gestion.

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur notre site Internet à l'adresse : www.ofi-invest-am.com.

Risque global

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Résultats et affectation des sommes distribuables

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice clos fin septembre 2022 de 726 069,89 €.

A ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : -40 189,96 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent : 1 182,92 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter s'élève à : 687 062,85 €

Par ailleurs, il est précisé qu'en raison :

- du montant des plus et moins-values antérieures non distribuées enregistrées au titre de l'exercice, pour un montant de : 17 978 299,55 €,
- d'un montant de plus et moins-values nettes sur l'exercice de 6 653 275,93 €,

le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 24 631 575,48 €.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des statuts « Affectation des sommes distribuables ».

Elle décide en conséquence :

- la distribution à titre de dividende de la somme de : 682 482,96 €
- le report à nouveau de l'exercice de la somme de : 4 579,89 €
- le report des plus-values distribuables au titre de l'exercice, soit la somme de : 24 631 575,48 €

Sur la base de cette répartition, le dividende net est donc arrêté à 0,36 euros.

Modalité de répartition des rémunérations allouées

Le Président informe les membres du Conseil qu'il a été décidé de ne pas allouer de rémunération aux administrateurs au titre de l'exercice 2021-2022. Cette décision sera soumise au vote des actionnaires lors de la prochaine assemblée.

Modalités de fonctionnement de la SICAV

Conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce

Le Président indique qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

Conventions visées par l'article L. 225-39 du Code de commerce

Le Président communique aux membres du Conseil la liste et l'objet des conventions courantes et conclues à des conditions normales par la SICAV et

- ses dirigeants ou des personnes à eux apparentées,
- les actionnaires de la SICAV disposant de plus de 10% des droits de vote dans celle-ci ou avec une société contrôlant une société actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote,
- toutes entreprises avec lesquelles la SICAV a un dirigeant commun.

La convention relevant de l'article L.225-39 du Code de commerce est la suivante :

- Délégation de gestion financière, administrative et comptable contractée avec Abeille Asset Management.

Autres informations

L'arrêt Aberdeen a autorisé la possibilité de réclamations auprès des autorités fiscales de différents pays.

En effet, dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les OPC domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délais.

Politique de rémunération

Partie qualitative

Abeille Asset Management s'est dotée d'une politique de rémunération applicable à l'ensemble des mandataires sociaux et du personnel d'AAM, définissant les conditions de détermination de la rémunération fixe et de la rémunération variable du personnel de la société. Cette politique de rémunération intègre également l'application d'un dispositif spécifique applicable à la rémunération variable des « personnels régulés » au titre de son activité de gestion d'OPC (FIA et OPCVM). Ce dispositif prévoit, notamment, d'une part, le versement différé et étalé sur trois exercices d'une fraction de la rémunération variable et, d'autre part, le versement sous forme d'actions ou de parts d'OPC gérés de 50% de la rémunération variable.

Ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2016 au titre de l'exercice 2015 et a été agréé (dans le cadre de la mise en œuvre de la directive OPCVM 5) dans son intégralité par l'AMF le 6 avril 2017.

Pour les fonds UCITS, ce dispositif est entré en vigueur au titre des rémunérations variables payées en 2018 au titre de l'exercice 2017.

Par ailleurs, Abeille Asset Management est dotée d'un Comité des rémunérations chargé de l'application et du suivi de cette politique. Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur demande auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante : www.ofi-invest-am.com

Partie quantitative

Au titre de l'exercice 2021, le montant des sommes versées par Abeille Asset Management à ses collaborateurs au titre de leur rémunération fixe s'élevait à 13 726 616 euros, hors charges patronales.

Le montant global de rémunération variable alloué au titre de l'exercice 2021 à l'ensemble des 157 salariés d'Abeille Asset Management (et payable postérieurement à la clôture de cet exercice aux conditions et modalités fixées par la Politique de Rémunération) s'élevait à 4 509 000 euros, hors charges patronales.

Le montant de rémunération variable alloué au titre de ce même exercice à des salariés entrant dans le cadre du dispositif de rémunération variable, mis en place en application de la directive 2014/91/UE (Directive OPCVM V), et de la directive 2011/61/UE (Directive AIFM), et soumis à différé partiel, s'élevait à 250 000 euros hors charges patronales, et concernait 1 salarié.

Effets de levier

Levier brut : 101%.

Levier net : 101%.

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

La SICAV n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

SFDR**Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR**

OFI INVEST PATRIMOINE n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons qu'OFI INVEST PATRIMOINE ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Procédure de récupération des retenues à la source

Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères.

Ainsi lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc au droit de l'Union Européenne.

Plusieurs décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés.

S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat de ces procédures est aléatoire.

Le remboursement susceptible d'être obtenu in fine est incertain tant dans son montant en principal et le cas échéant en intérêts qu'en terme de délai.

En ce qui concerne la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE, le montant des remboursements perçus au cours de l'exercice représente 30 045,21 euros, soit 0,02% de l'actif net de la SICAV.

Changements intervenus :

11/10/2021 : Changement SRRI

29/11/2021 : Mise à jour dénomination sociale + frais courants

01/01/2022 : Mise à jour règlementaire Taxonomie

11/02/2022 : Mise à jour annuelle

04/04/2022 : Correction frais courants 2021 :

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web

07/09/2022 : Mise à jour SRRI (de 4 à 5)

03/10/2022 : Changement de dénomination de la Sicav

Changement à intervenir :

Dans le cadre du projet de réorganisation du groupe Aéma ayant pour le but le rapprochement des entités de gestion d'actifs au sein d'un pôle unique, la branche d'activité de gestion de portefeuille classique d'ABEILLE ASSET MANAGEMENT serait apportée à la société OFI AM, étant précisé que l'opération ne sera définitive que le 31 décembre 2022 et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives.

En conséquence de cette opération, à compter du 1er janvier 2023, et sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, la gestion de la SICAV serait déléguée à OFI ASSET MANAGEMENT, société anonyme, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 384 940 342 et ayant son siège social situé au 20-22 rue Vernier, 75017 Paris, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 92-12, étant précisé que cette société de gestion changerait de dénomination pour devenir « OFI INVEST ASSET MANAGEMENT » à compter du 1er janvier 2023.

techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	-
- Prêts de titres :	-
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	12 413 596,14
- Change à terme :	3 811 855,88
- Future :	8 601 740,26
- Options :	-
- Swap :	-

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	CREDIT AGRICOLE
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

rapport sur le gouvernement d'entreprise

Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux

Monsieur Jean-François FOSSE

- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS BRITANNIA

Monsieur Yoni KRIEF

- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV AFER-SFER
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, Administrateur de la SICAV AFER PREMIUM

Monsieur André PETIT

- Administrateur de la SICAV OFI INVEST PATRIMONE Président directeur général et administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTION BRITANNIA
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST RENDEMENT EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST DEVELOPPEMENT
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIREA
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES, administrateur de la SICAV OFI INVEST EUROPE
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS FRANCAISES
- Représentant permanent d'ABEILLE VIE, administrateur de la SICAV OFI INVEST VALEURS IMMOBILIERES
- Administrateur de la SICAV OFI INVEST OBLIG INTERNATIONAL

Monsieur Giorgio GIORDANI

- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES dans la SICAV OFI INVEST PATRIMOINE
- Représentant permanent d'ABEILLE ASSURANCES dans la SICAV OFI INVEST DIVERSIFIE
- Représentant permanent d'ABEILLE IARD & SANTE, administrateur de la SICAV OFI INVEST ACTIONS IMMO EURO

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède

directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

OFI INVEST PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ABEILLE ASSET MANAGEMENT
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable OFI INVEST PATRIMOINE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST PATRIMOINE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST PATRIMOINE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



OFI INVEST PATRIMOINE

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.01.06 16:43:54 +0100

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R. Alezra-Cabessa', written over a light blue circular stamp or watermark.

rapport spécial du commissaire aux comptes



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 30 septembre 2022**

OFI INVEST PATRIMOINE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ABEILLE ASSET MANAGEMENT
14 rue Roquépine
75008 PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.01.06 16:43:53 +0100

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

comptes annuels

BILANactif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	132 017 720,32	183 915 157,58
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	31 989 037,77	44 248 543,62
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiées sur un marché réglementé ou assimilé	58 470 696,85	77 212 218,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	41 205 936,47	62 317 304,47
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	352 049,23	137 091,26
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	4 786 094,43	7 190 770,11
Opérations de change à terme de devises	3 861 773,35	4 260 332,90
Autres	924 321,08	2 930 437,21
Comptes financiers	2 020 545,44	274 708,89
Liquidités	2 020 545,44	274 708,89
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	138 824 360,19	191 380 636,58

BILAN passif

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	108 545 919,28	163 499 492,33
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	17 978 299,55	10 747 974,88
• Report à nouveau	1 182,92	12 154,78
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 653 275,93	10 131 680,95
• Résultat de l'exercice	685 879,93	649 737,26
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	133 864 557,61	185 041 040,20
Instruments financiers	352 049,25	137 091,28
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	352 049,25	137 091,28
Autres opérations	-	-
Dettes	3 952 027,24	6 194 862,87
Opérations de change à terme de devises	3 855 055,96	4 258 488,40
Autres	96 971,28	1 936 374,47
Comptes financiers	655 726,09	7 642,23
Concours bancaires courants	655 726,09	7 642,23
Emprunts	-	-
Total du passif	138 824 360,19	191 380 636,58

HORS-bilan

30.09.2022

30.09.2021

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 107 920,00	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	7 493 820,26	6 685 336,09
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	30.09.2022	30.09.2021
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 555,25	351,61
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 314 120,02	1 299 189,95
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	737 656,19	789 270,43
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 063 331,46	2 088 811,99
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-8 946,49	-3 432,35
• Autres charges financières	-3 194,89	-10 600,78
Total (II)	-12 141,38	-14 033,13
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 051 190,08	2 074 778,86
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 325 120,19	-1 405 632,94
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	726 069,89	669 145,92
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-40 189,96	-19 408,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	685 879,93	649 737,26

règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation selon la méthodologie suivante :

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

=> *Instruments financiers cotés*

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (Source : Valorisateur sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP). Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour. Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour (Source : Chambre de compensation).

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

=> *OPC et fonds d'investissement non cotés*

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

=> *Titres de créance négociables*

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (Source : Valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

armes

17/05/2022 : Russes + Mise à jour site web
07/09/2022 : Mise à jour SRRI (de 4 à 5)
03/10/2022 : Changement de dénomination de la Sicav

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Capitalisation et/ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.


évolutionactif net

Devise	30.09.2022	30.09.2021
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	185 041 040,20	180 312 321,98
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	2 251 842,82	1 567 415,86
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-26 834 421,41	-18 218 570,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	11 394 546,29	12 270 964,64
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 475 828,06	-1 904 525,02
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 822 840,20	336 057,89
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 389 226,34	-411 434,06
Frais de transaction	-21 272,89	-42 898,22
Différences de change	-327 540,63	1 230 320,40
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-33 577 975,89	9 718 761,15
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	1 997 834,73	35 575 810,62
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	35 575 810,62	25 857 049,47
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-104 187,97	105 576,02
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-26 139,23	78 048,74
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	78 048,74	-27 527,28
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-641 328,60	-592 096,25
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	726 069,89	669 145,92
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	133 864 557,61	185 041 040,20

compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	58 470 696,85	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	1 107 920,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	5 968 920,26	1 524 900,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	58 470 696,85	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 020 545,44
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	655 726,09
Hors-bilan				
Opérations de couverture	1 107 920,00	-	-	-
Autres opérations	5 968 920,26	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	989 859,17	5 097 628,90	12 059 725,00	40 323 483,78
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 020 545,44	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	655 726,09	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	1 107 920,00
Autres opérations	-	-	-	239 500,00	5 729 420,26

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	PLN	DKK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	446 728,67
Obligations et valeurs assimilées	11 026 794,74	110 043,47	582 031,61	231 689,76
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 552 793,57	129 688,56	37 659,05	225 337,41
Comptes financiers	1 304 889,87	519 598,43	14 516,67	181 540,47
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 753 009,11	98 807,13	57 832,43	-
Comptes financiers	-	-	-	34 898,16
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	878 760,26	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	4 786 094,43
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	1 897 529,64
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	1 964 243,71
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	523 874,86
Dépôts de garantie (versés)	373 363,15
Coupons à recevoir	27 083,07
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	3 952 027,24
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	1 909 648,67
Montant total négocié des Achats à terme de devises	1 945 407,29
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	94 548,82
Provision commission de mouvements	2 422,46
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	28 028	2 251 842,82	333 972	26 834 421,41
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	0,80
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	35 357 622,53
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 182,92	12 154,78
Résultat	685 879,93	649 737,26
Total	687 062,85	661 892,04
Affectation		
Distribution	682 482,96	660 519,00
Report à nouveau de l'exercice	4 579,89	1 373,04
Capitalisation	-	-
Total	687 062,85	661 892,04
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1 895 786	2 201 730
Distribution unitaire	0,36	0,30
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	112 289,03	62 552,18

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	30.09.2022	30.09.2021
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	17 978 299,55	10 747 974,88
Plus et moins-values nettes de l'exercice	6 653 275,93	10 131 680,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	24 631 575,48	20 879 655,83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	24 631 575,48	20 879 655,83
Capitalisation	-	-
Total	24 631 575,48	20 879 655,83
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018
Actif net	133 864 557,61	185 041 040,20	180 312 321,98	203 973 353,38	214 363 469,53
Nombre d'actions en circulation	1 895 786	2 201 730	2 407 603	2 643 831	2 918 343
Valeur liquidative	70,61	84,04	74,89	77,15	73,45
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	0,36	0,30	0,25	0,63	0,66
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	0,04	0,05	0,06	0,06
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	2,66

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création de la Sicav : 21 décembre 1987.

inventaire au 30.09.2022

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	1 951,00	231 934,88	EUR	0,17
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	203,00	264 265,40	EUR	0,20
FR0000120073	AIR LIQUIDE	PROPRE	5 815,00	683 611,40	EUR	0,51
NL0000235190	AIRBUS BR BEARER SHS	PROPRE	4 893,00	434 938,77	EUR	0,32
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	2 251,00	131 278,32	EUR	0,10
CH0432492467	ALCON INC	PROPRE	1 687,00	101 723,90	CHF	0,08
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	4 902,00	793 143,60	EUR	0,59
FR0010220475	ALSTOM	PROPRE	6 270,00	104 991,15	EUR	0,08
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	1 937,00	92 801,67	EUR	0,07
BE0974293251	ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	PROPRE	6 828,00	319 174,86	EUR	0,24
NL0006237562	ARCADIS NV	PROPRE	1 209,00	40 622,40	EUR	0,03
LU1598757687	ARCELORMITTAL SA	PROPRE	4 743,00	98 014,10	EUR	0,07
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	3 689,00	1 599 550,40	EUR	1,19
FR0000051732	ATOS SE	PROPRE	3 156,00	25 752,96	EUR	0,02
FR0000120628	AXA	PROPRE	22 568,00	507 215,80	EUR	0,38
ES0113900J37	BANCO SANTANDER SA	PROPRE	191 473,00	459 056,52	EUR	0,34
DE000BASF111	BASF SE	PROPRE	10 563,00	418 294,80	EUR	0,31
DE000BAY0017	BAYER AG	PROPRE	7 153,00	339 159,50	EUR	0,25
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	1 114,00	77 968,86	EUR	0,06
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	2 914,00	294 168,30	EUR	0,22
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	13 749,00	599 525,15	EUR	0,45
FR0000120503	BOUYGUES	PROPRE	6 396,00	171 732,60	EUR	0,13
ES0140609019	CAIXABANK	PROPRE	51 225,00	169 605,98	EUR	0,13
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	3 135,00	518 842,50	EUR	0,39
ES0105066007	CELLNEX TELECOM S.A.	PROPRE	6 140,00	195 190,60	EUR	0,15

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR001400AJ45	CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	PROPRE	11 444,00	264 985,82	EUR	0,20
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	9 650,00	357 532,50	EUR	0,27
IE0001827041	CRH PLC	PROPRE	3 215,00	106 320,05	EUR	0,08
DE000DTR0CK8	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	PROPRE	7 752,00	181 009,20	EUR	0,14
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	5 235,00	254 263,95	EUR	0,19
FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEMES SE	PROPRE	1 941,00	69 361,64	EUR	0,05
DE0005140008	DEUTSCHE BANK AG-NOM	PROPRE	8 410,00	64 302,86	EUR	0,05
DE0005810055	DEUTSCHE BOERSE AG	PROPRE	829,00	139 479,25	EUR	0,10
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	5 590,00	173 932,85	EUR	0,13
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	30 617,00	535 552,56	EUR	0,40
PTEDP0AM0009	EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	PROPRE	35 040,00	155 577,60	EUR	0,12
FR0000130452	EIFFAGE	PROPRE	1 711,00	141 191,72	EUR	0,11
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	1 468,00	68 041,80	EUR	0,05
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	61 418,00	259 429,63	EUR	0,19
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	24 293,00	287 677,71	EUR	0,21
IT0003132476	ENI SPA	PROPRE	23 233,00	253 472,03	EUR	0,19
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	35 309,00	278 799,86	EUR	0,21
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	3 556,00	499 084,60	EUR	0,37
DE000EVNK013	EVONIK INDUSTRIES AG	PROPRE	9 770,00	168 532,50	EUR	0,13
IE00BWT6H894	FLUTTER ENTMT RG	PROPRE	756,00	85 428,00	EUR	0,06
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	5 636,00	123 710,20	EUR	0,09
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	1 243,00	62 522,90	EUR	0,05
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	108,00	131 436,00	EUR	0,10
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	64 588,00	618 882,22	EUR	0,46
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	12 388,00	263 616,64	EUR	0,20
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	14 927,00	338 992,17	EUR	0,25
NL0011821202	ING GROUP NV	PROPRE	51 847,00	459 260,73	EUR	0,34
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	5 414,00	263 445,24	EUR	0,20
FR0000121485	KERING	PROPRE	277,00	127 018,35	EUR	0,09
IE0004906560	KERRY GROUP A	PROPRE	2 868,00	260 930,64	EUR	0,19

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000KGX8881	KION GROUP	PROPRE	837,00	16 585,16	EUR	0,01
FI0009013403	KONE B	PROPRE	1 812,00	71 773,32	EUR	0,05
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	5 728,00	149 701,28	EUR	0,11
NL0000009827	KONINKLIJKE DSM NV	PROPRE	540,00	63 423,00	EUR	0,05
NL0000009082	KONINKLIJKE KPN NV	PROPRE	48 335,00	133 984,62	EUR	0,10
DE000LEG1110	LEG IMMOBILIEN SE	PROPRE	1 373,00	84 247,28	EUR	0,06
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	963,00	64 193,58	EUR	0,05
IE00BZ12WP82	LINDE PLC	PROPRE	2 901,00	809 959,20	EUR	0,61
FR0000120321	LOREAL SA	PROPRE	2 366,00	781 371,50	EUR	0,58
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	2 736,00	1 670 054,40	EUR	1,25
IT0000062957	MEDIOBANCA SPA	PROPRE	24 189,00	194 963,34	EUR	0,15
DE0007100000	MERCEDES BENZ GROUP AG	PROPRE	6 724,00	352 001,40	EUR	0,26
DE0006599905	MERCK KGAA	PROPRE	709,00	118 261,20	EUR	0,09
DE000A0D9PT0	MTU AERO ENGINES HLDG AG	PROPRE	607,00	93 629,75	EUR	0,07
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	2 463,00	609 592,50	EUR	0,46
FI0009013296	NESTE CORPORATION	PROPRE	6 155,00	275 744,00	EUR	0,21
FI0009000681	NOKIA OYJ	PROPRE	64 646,00	285 767,64	EUR	0,21
FI4000297767	NORDEA BANK ABP	PROPRE	25 635,00	225 588,00	EUR	0,17
CH0012005267	NOVARTIS AG-NOM	PROPRE	2 520,00	197 402,61	CHF	0,15
FR0000120693	PERNOD RICARD	PROPRE	2 666,00	503 474,10	EUR	0,38
DE000PSM7770	PROSIEBENSAT1 MEDIA SE	PROPRE	11 412,00	83 376,07	EUR	0,06
NL0013654783	PROSUS N V	PROPRE	3 628,00	195 803,16	EUR	0,15
IT0004176001	PRYSMIAN SPA	PROPRE	8 201,00	242 913,62	EUR	0,18
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	4 476,00	218 876,40	EUR	0,16
NL0012169213	QIAGEN NV	PROPRE	7 052,00	303 094,96	EUR	0,23
ES0173516115	REPSOL	PROPRE	6 933,00	81 844,07	EUR	0,06
CH0012032048	ROCHE HOLDING LTD	PROPRE	440,00	147 602,16	CHF	0,11
FR0000073272	SAFRAN	PROPRE	1 529,00	143 741,29	EUR	0,11
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	10 911,00	855 422,40	EUR	0,64
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	11 371,00	956 528,52	EUR	0,71

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	6 515,00	761 864,10	EUR	0,57
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	8 125,00	822 250,00	EUR	0,61
DE000SHL1006	SIEMENS HEALTHINEERS AG	PROPRE	2 252,00	99 718,56	EUR	0,07
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	3 049,00	81 194,87	EUR	0,06
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	42 818,00	177 523,43	EUR	0,13
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	9 600,00	207 168,00	EUR	0,15
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	29 626,00	363 688,78	EUR	0,27
NL0000226223	STMICROELECTRONICS NV	PROPRE	7 279,00	234 711,36	EUR	0,18
ES0178430E18	TELEFONICA SA	PROPRE	60 273,00	203 481,65	EUR	0,15
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	3 097,00	349 961,00	EUR	0,26
DE0007500001	THYSSENKRUPP AG	PROPRE	15 022,00	65 886,49	EUR	0,05
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	23 504,00	1 134 655,60	EUR	0,85
BE0974320526	UMICORE SA	PROPRE	2 194,00	66 105,22	EUR	0,05
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	29 621,00	309 776,42	EUR	0,23
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	11 419,00	220 683,59	EUR	0,16
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	3 636,00	302 406,12	EUR	0,23
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	13 252,00	105 644,94	EUR	0,08
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG PFD	PROPRE	1 930,00	243 952,00	EUR	0,18
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	10 487,00	232 916,27	EUR	0,17
NL0000395903	WOLTERS KLUWER CVA	PROPRE	4 085,00	408 173,20	EUR	0,30
Total Action				31 989 037,77		23,90
Obligation						
ES0000012K20	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.70% 30/04/2032	PROPRE	570 000,00	454 822,36	EUR	0,34
ES0000012G26	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 0.8% 30/07/2027	PROPRE	1 290 000,00	1 185 170,18	EUR	0,89
ES0000012G42	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	PROPRE	83 000,00	57 842,06	EUR	0,04
ES0000012G34	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	PROPRE	85 000,00	75 289,46	EUR	0,06
ES0000012H58	BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.45% 31/10/2071	PROPRE	242 000,00	123 070,89	EUR	0,09
IT0005421703	BTPS 1.8% 01/03/2041	PROPRE	265 000,00	177 399,18	EUR	0,13
IT0005441883	BTPS 2.15% 01/03/2072	PROPRE	150 000,00	90 129,44	EUR	0,07
IT0005496770	BTPS 3.25% 01/03/2038	PROPRE	896 000,00	771 659,63	EUR	0,58

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE0001102531	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	PROPRE	260 000,00	219 947,00	EUR	0,16
DE0001102606	BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	PROPRE	290 000,00	280 600,70	EUR	0,21
IT0005422891	BUONI POLIENNALI DEL TES 0.9% 01/04/2031	PROPRE	220 000,00	167 701,42	EUR	0,13
IT0005480980	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.15% 01/09/2052	PROPRE	440 000,00	281 045,97	EUR	0,21
IT0005494239	BUONI POLIENNALI DEL TES 2.5% 01/12/2032	PROPRE	2 430 000,00	2 056 694,29	EUR	1,54
FR0013463668	ESSILORLUXOTTICA 0.375% 27/11/2027	PROPRE	600 000,00	524 023,92	EUR	0,39
EU000A284469	EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	PROPRE	58 000,00	29 186,54	EUR	0,02
EU000A3K4C42	EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	PROPRE	31 203,00	21 786,06	EUR	0,02
DE0001141794	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	PROPRE	1 672 622,00	1 633 967,71	EUR	1,22
DE0001102515	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	PROPRE	652 600,00	494 866,58	EUR	0,37
DE0001102507	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	PROPRE	513 500,00	439 360,87	EUR	0,33
DE0001102556	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/11/2028	PROPRE	740 000,00	656 861,00	EUR	0,49
DE0001102457	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.25% 15/08/2028	PROPRE	700 000,00	634 166,73	EUR	0,47
DE0001135481	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	PROPRE	140 000,00	149 699,39	EUR	0,11
DE0001135432	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	PROPRE	64 565,00	76 150,01	EUR	0,06
DE0001135275	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4% 04/01/2037	PROPRE	66 318,00	82 748,80	EUR	0,06
DE0001135325	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 4.25% 04/07/2039	PROPRE	380 000,00	491 128,08	EUR	0,37
FI4000348727	FINLAND 0.05% 15/09/2028	PROPRE	137 000,00	121 882,50	EUR	0,09
FI4000148630	FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	PROPRE	8 000,00	6 894,59	EUR	0,01
FI4000441878	FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	PROPRE	146 000,00	119 097,60	EUR	0,09
FI4000415153	FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	PROPRE	96 000,00	67 356,87	EUR	0,05
FR0014004J31	FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	PROPRE	379 762,00	212 036,06	EUR	0,16
FR0011461037	FRANCE OAT 25/05/45	PROPRE	120 000,00	126 514,61	EUR	0,09
FR0014003513	FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	PROPRE	300 000,00	272 104,50	EUR	0,20
FR0013508470	FRANCE 0% 25/02/2026	PROPRE	1 750 000,00	1 631 302,75	EUR	1,22
FR0013451507	FRANCE 0% 25/11/2029	PROPRE	610 000,00	514 094,58	EUR	0,38
FR0013516549	FRANCE 0% 25/11/2030	PROPRE	1 220 000,00	999 438,64	EUR	0,75
FR0013515806	FRANCE 0.5% 25/05/2040	PROPRE	299 247,00	196 582,30	EUR	0,15
FR0014001NN8	FRANCE 0.5% 25/05/2072	PROPRE	705 247,00	281 914,46	EUR	0,21
FR0014002JM6	FRANCE 0.5% 25/06/2044	PROPRE	1 068 129,00	653 182,85	EUR	0,49

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0012993103	FRANCE 1.5% 25/05/2031	PROPRE	1 280 000,00	1 192 057,16	EUR	0,89
FR0013404969	FRANCE 1.5% 25/05/2050	PROPRE	7 386,00	5 364,99	EUR	0,00
FR0013234333	FRANCE 1.75% 25/06/2039	PROPRE	188 735,00	159 812,77	EUR	0,12
FR0014001N46	FRENCH REPUBLIC 0% 25/02/2024	PROPRE	1 160 717,00	1 132 304,97	EUR	0,85
FR0013200813	FRENCH REPUBLIC 0.25% 25/11/2026	PROPRE	370 000,00	342 745,37	EUR	0,26
FR0013131877	FRENCH REPUBLIC 0.5% 25/05/2026	PROPRE	1 840 000,00	1 739 661,52	EUR	1,30
FR0013480613	FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	PROPRE	134 354,00	76 726,12	EUR	0,06
GB0032452392	GILT 4.25% S 07/03/36	PROPRE	160 000,00	184 056,97	GBP	0,14
GB00B128DP45	GILT 4.25% 07/12/2046	PROPRE	200 000,00	240 934,87	GBP	0,18
GB00B39R3707	GILT 4.25% 07/12/49	PROPRE	100 000,00	121 334,57	GBP	0,09
GB00B52WS153	GILT 4.5% 07/09/34	PROPRE	220 000,00	259 994,59	GBP	0,19
GB00B00NY175	GILT 4.75% S 07/12/38	PROPRE	120 000,00	147 703,40	GBP	0,11
GB0002404191	GILT 6% 07/12/28	PROPRE	600 000,00	757 913,13	GBP	0,57
IE00BMD03L28	IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	PROPRE	2 950 000,00	2 357 608,68	EUR	1,76
IE00BMQ5JM72	IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	PROPRE	340 000,00	222 637,54	EUR	0,17
IE00BKFVC899	IRISH 0.2% 18/10/2030	PROPRE	220 000,00	184 538,70	EUR	0,14
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	2 520 000,00	2 293 566,82	EUR	1,71
IT0005433195	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/03/2037	PROPRE	165 000,00	105 170,49	EUR	0,08
IT0005449969	ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	PROPRE	530 000,00	396 096,26	EUR	0,30
IT0005413171	ITALIAN REPUBLIC 1.65% 01/12/2030	PROPRE	1 380 000,00	1 145 176,78	EUR	0,86
IT0005508590	ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	PROPRE	931 000,00	906 067,33	EUR	0,68
BE0000351602	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	PROPRE	781 154,00	695 018,49	EUR	0,52
BE0000352618	KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2031	PROPRE	760 474,00	599 267,20	EUR	0,45
BE0000353624	KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	PROPRE	151 057,00	65 814,33	EUR	0,05
BE0000346552	KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	PROPRE	560 000,00	488 710,70	EUR	0,37
BE0000355645	KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	PROPRE	158 417,00	106 412,19	EUR	0,08
BE0000348574	KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	PROPRE	39 504,00	29 546,58	EUR	0,02
DK0009923567	KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2027	PROPRE	3 770 000,00	463 991,05	DKK	0,35
DK0009923807	KINGDOM OF DENMARK 0.5% 15/11/2029	PROPRE	1 000 000,00	118 040,56	DKK	0,09
NL0013552060	KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	PROPRE	170 000,00	121 492,04	EUR	0,09

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
NL0009446418	KINGDOM OF NETHERLANDS 3.75% 15/01/2042	PROPRE	190 000,00	230 100,98	EUR	0,17
ES0000012G00	KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	PROPRE	88 000,00	48 896,17	EUR	0,04
ES0000012B39	KINGDOM OF SPAIN 1.4% 30/04/2028	PROPRE	99 000,00	92 737,45	EUR	0,07
ES00000128P8	KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	PROPRE	174 000,00	167 047,32	EUR	0,12
ES0000012E69	KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	PROPRE	210 000,00	177 148,69	EUR	0,13
ES0000012K46	KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	PROPRE	275 000,00	188 790,97	EUR	0,14
ES00000127A2	KINGDOM OF SPAIN 1.95% 30/07/30	PROPRE	200 000,00	186 405,21	EUR	0,14
ES00000128Q6	KINGDOM OF SPAIN 2.35% 30/07/2033	PROPRE	130 000,00	119 670,11	EUR	0,09
ES0000012K61	KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	PROPRE	1 348 000,00	1 272 654,43	EUR	0,95
ES00000128E2	KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	PROPRE	80 000,00	75 740,03	EUR	0,06
ES00000124H4	KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	PROPRE	90 000,00	116 253,04	EUR	0,09
SE0009496367	KINGDOM OF SWEDEN 0.75% 12/05/2028	PROPRE	2 740 000,00	231 689,76	SEK	0,17
NL0015614579	KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	PROPRE	320 000,00	161 472,00	EUR	0,12
FR0013405347	LVMH MOET HENNESSY VUITT 0.125% 28/02/2023	PROPRE	200 000,00	199 031,32	EUR	0,15
NL0013332430	NETHERLANDS GOVERNMENT 0.25% 15/07/2029	PROPRE	1 430 000,00	1 253 401,86	EUR	0,94
DE000NWB0AG1	NRW.BANK 0.625% 02/02/2029	PROPRE	500 000,00	436 394,04	EUR	0,33
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PROPRE	325 828,00	396 084,15	EUR	0,30
PTOTECOE0037	PORTUGAL 1% 12/04/2052	PROPRE	134 000,00	71 451,82	EUR	0,05
IT0005240350	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	PROPRE	848 000,00	701 061,46	EUR	0,52
AT0000A2CQD2	REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	PROPRE	1 357 000,00	1 122 191,51	EUR	0,84
AT0000A1ZGE4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/02/2028	PROPRE	200 000,00	184 235,57	EUR	0,14
AT0000A2EJ08	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	PROPRE	190 000,00	113 416,60	EUR	0,08
AT0000A2HLC4	REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	PROPRE	137 000,00	59 546,90	EUR	0,04
AT0000A0VRQ6	REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/44	PROPRE	148 000,00	156 919,95	EUR	0,12
BE0000349580	REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	PROPRE	202 336,00	169 275,50	EUR	0,13
BE0000350596	REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	PROPRE	570 000,00	363 256,85	EUR	0,27
FI4000507231	REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	PROPRE	510 000,00	408 555,93	EUR	0,31
IT0005327306	REPUBLIC OF ITALY 1.45% 15/05/2025	PROPRE	559 000,00	537 192,35	EUR	0,40
IT0005383309	REPUBLIC OF ITALY 1.35% 01/04/2030	PROPRE	1 220 000,00	1 005 153,07	EUR	0,75
IT0005438004	REPUBLIC OF ITALY 1.5% 30/04/2045	PROPRE	243 000,00	145 320,43	EUR	0,11

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005170839	REPUBLIC OF ITALY 1.6% 01/06/2026	PROPRE	2 680 000,00	2 528 216,81	EUR	1,89
IT0005367492	REPUBLIC OF ITALY 1.75% 01/07/2024	PROPRE	580 000,00	572 206,34	EUR	0,43
IT0005398406	REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	PROPRE	210 000,00	146 047,74	EUR	0,11
IT0005321325	REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	PROPRE	128 000,00	106 263,58	EUR	0,08
IT0005377152	REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	PROPRE	79 000,00	65 966,42	EUR	0,05
IT0005358806	REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	PROPRE	80 000,00	71 646,31	EUR	0,05
IT0005024234	REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	PROPRE	428 000,00	414 886,34	EUR	0,31
PL0000111498	REPUBLIC OF POLAND 2.75% 25/10/2029	PROPRE	680 000,00	110 043,47	PLN	0,08
PTOTEPOE0032	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	PROPRE	129 331,00	88 514,62	EUR	0,07
PTOTEYOE0031	REPUBLIC OF PORTUGAL 1.65% 16/07/2032	PROPRE	435 428,00	383 858,41	EUR	0,29
PTOTEKOE0011	REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 15/10/2025	PROPRE	280 000,00	294 057,00	EUR	0,22
PTOTEBOE0020	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	PROPRE	8 268,00	9 290,24	EUR	0,01
PTOTE5OE0007	REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/04/37	PROPRE	12 204,00	13 427,09	EUR	0,01
ES0000012J07	SPAIN 1% 30/07/2042	PROPRE	766 000,00	496 910,50	EUR	0,37
ES0000012I24	SPANISH GOVERNMENT 0.85% 30/07/2037	PROPRE	615 000,00	425 922,55	EUR	0,32
GB00BBJNQY21	UK 3.5% 22/07/2068	PROPRE	260 000,00	303 204,83	GBP	0,23
GB00BL68HH02	UK TREASURY 0.375% 22/10/2030	PROPRE	1 200 000,00	1 018 762,82	GBP	0,76
GB00BJQWYH73	UK TREASURY 1.25% 22/10/2041	PROPRE	220 000,00	158 188,04	GBP	0,12
GB00BL68HJ26	UK TSY 0.125% 30/01/2026	PROPRE	1 620 000,00	1 605 852,73	GBP	1,20
GB00BK5CVX03	UNITED KINGDOM GILT 0.625% 07/06/2025	PROPRE	1 180 000,00	1 221 957,53	GBP	0,91
GB00BJLR0J16	UNITED KINGDOM GILT 1.625% 22/10/2054	PROPRE	360 000,00	250 080,80	GBP	0,19
GB00BZB26Y51	UNITED KINGDOM GILT 1.75% 07/09/2037	PROPRE	1 080 000,00	899 696,74	GBP	0,67
GB00BD0XH204	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/07/2057	PROPRE	600 000,00	434 057,52	GBP	0,32
GB00B84Z9V04	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.25% 22/01/2044	PROPRE	110 000,00	112 383,63	GBP	0,08
GB00B6RNVH572	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN IS 3.75% 22/07/2052	PROPRE	300 000,00	338 426,00	GBP	0,25
GB00B6460505	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN NOTHERN ISLND 12/07/2040	PROPRE	90 000,00	105 501,03	GBP	0,08
GB00BF0HZ991	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.75% 22/07/2023	PROPRE	710 000,00	790 827,85	GBP	0,59
GB00BJMHB534	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.875% 22/10/2029	PROPRE	610 000,00	557 125,99	GBP	0,42
GB00BFMCN652	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.625% 22/10/2071	PROPRE	90 000,00	61 538,78	GBP	0,05
GB00BFWFPP71	UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.75% 22/01/2049	PROPRE	620 000,00	461 609,97	GBP	0,34

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
GB00BMBL1F74	UNITED KINGDOM TREASURY 0.625% 22/10/2050	PROPRE	400 000,00	208 924,59	GBP	0,16
GB00BLH38158	UNITED KINGDOM 1.25% 31/07/2051	PROPRE	270 000,00	170 988,53	GBP	0,13
GB00BN65R313	UNITED KINGDOM 3.5% 22/01/45	PROPRE	580 000,00	615 729,83	GBP	0,46
Total Obligation				58 470 696,85		43,68
O.P.C.V.M.						
LU1681044720	AMUNDI INDEX SOLUTIONS SICAV AMUNDI MSCI SWITZERLAND ETF	PROPRE	154 120,00	1 442 563,20	EUR	1,08
LU1184721444	AVIVA INVESTORS SICAV GLBL HIGH YIELD BOND FUND	PROPRE	0,004	2,87	EUR	0,00
IE00BFNM3B99	ISHARES IV PUBLIC LIMITED COMPANY UCITS ETF	PROPRE	428 539,00	2 375 820,22	EUR	1,77
IE0005042456	ISHARES PLC - ISHARES CORE FTSE 100 UCITS ETF	PROPRE	264 555,00	2 029 930,52	EUR	1,52
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMERIQUE FCP	PROPRE	44 397,45	23 416 103,08	EUR	17,49
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD FCP	PROPRE	0,5475	687 118,99	EUR	0,51
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO RCP	PROPRE	1 234,00	1 758 351,28	EUR	1,31
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON FCP	PROPRE	142,6854	2 396 795,10	EUR	1,79
FR0011024249	OFI INVEST ISR CREDIT BONDS EURO FCP	PROPRE	1 769,00	2 194 267,60	EUR	1,64
FR0007478052	OFI INVEST ISR CREDIT BONDS EURO 1 3 FCP	PROPRE	5 124,00	1 213 568,16	EUR	0,91
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO FCP	PROPRE	71,00	1 206 356,74	EUR	0,90
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN FCP	PROPRE	2 393,00	2 485 058,71	EUR	1,86
Total O.P.C.V.M.				41 205 936,47		30,78
Total Valeurs mobilières				131 665 671,09		98,36
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR G1	PROPRE	-91 910,02	-91 910,02	EUR	-0,07
	APPEL MARGE GBP G1	PROPRE	103 600,00	118 049,23	GBP	0,09
Total APPELS DE MARGES				26 139,21		0,02
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-2 422,46	-2 422,46	EUR	-0,00
Total AUTRES				-2 422,46		-0,00
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF SGP G1	PROPRE	9 531,30	9 885,19	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP G1	PROPRE	107 938,00	14 516,67	DKK	0,01
	BANQUE EUR SGP G1	PROPRE	-620 827,93	-620 827,93	EUR	-0,46
	BANQUE GBP SGP G1	PROPRE	1 145 171,35	1 304 889,87	GBP	0,97
	BANQUE JPY SGP G1	PROPRE	-187,00	-1,32	JPY	-0,00

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE NOK SGP G1	PROPRE	-372 541,23	-34 896,84	NOK	-0,03
	BANQUE PLN SGP G1	PROPRE	2 514 077,00	519 598,43	PLN	0,39
	BANQUE SEK SGP G1	PROPRE	113 946,08	10 481,03	SEK	0,01
	BANQUE USD SGP G1	PROPRE	157 894,35	161 174,25	USD	0,12
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	523 874,86	523 874,86	EUR	0,39
Total BANQUE OU ATTENTE				1 888 694,21		1,41
DEPOSIT DE GARANTIE						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	325 414,20	325 414,20	EUR	0,24
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	42 080,00	47 948,95	GBP	0,04
Total DEPOSIT DE GARANTIE				373 363,15		0,28
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-94 548,82	-94 548,82	EUR	-0,07
Total FRAIS DE GESTION				-94 548,82		-0,07
Total Liquidites				2 191 225,29		1,64
Futures						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
VG161222	EURO STOXX 50 1222	PROPRE	46,00	-87 170,00	EUR	-0,07
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				-87 170,00		-0,07
Taux (Livraison du sous-jacent)						
OE121222	EURO BOBL 1222	PROPRE	2,00	-5 720,00	EUR	-0,00
RX121222	EURO BUND 1222	PROPRE	-8,00	46 960,00	EUR	0,04
UB121222	EURO BUXL 1222	PROPRE	4,00	-49 200,00	EUR	-0,04
IK1121222	EURO-BTP FU 1222	PROPRE	-31,00	150 450,00	EUR	0,11
OAT121222	EURO-OAT FU 1222	PROPRE	-6,00	36 590,00	EUR	0,03
G301222	LONG GILT 1222	PROPRE	8,00	-118 049,23	GBP	-0,09
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				61 030,77		0,05
Total Futures				-26 139,23		-0,02
Coupons						
Action						
FI0009013296	NESTE	ACHLIG	6 155,00	1 640,31	EUR	0,00
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	23 504,00	16 217,76	EUR	0,01
Total Action				17 858,07		0,01
Obligation						
IT0005422891	BUONI POLI 0.9% 4/31	ACHLIG	220,00	990,00	EUR	0,00

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0005383309	ITALY 1.35% 04/30	ACHLIG	1 220,00	8 235,00	EUR	0,01
Total Obligation				9 225,00		0,01
Total Coupons				27 083,07		0,02
Change a terme						
Change a terme						
	OACT 221019 DKK/EUR	RECU	280 000,00	37 659,05	DKK	0,03
	OACT 221019 DKK/EUR	VERSE	-37 633,56	-37 633,56	EUR	-0,03
	OACT 221019 GBP/EUR	RECU	694 300,00	790 352,35	GBP	0,59
	OACT 221019 GBP/EUR	VERSE	-816 327,97	-816 327,97	EUR	-0,61
	OACT 221019 GBP/EUR	RECU	189 000,00	215 147,05	GBP	0,16
	OACT 221019 GBP/EUR	VERSE	-222 218,04	-222 218,04	EUR	-0,17
	OACT 221019 GBP/EUR	RECU	89 000,00	101 302,40	GBP	0,08
	OACT 221019 GBP/EUR	VERSE	-105 732,77	-105 732,77	EUR	-0,08
	OACT 221019 GBP/EUR	RECU	350 000,00	398 042,82	GBP	0,30
	OACT 221019 GBP/EUR	VERSE	-403 997,03	-403 997,03	EUR	-0,30
	OACT 221019 PLN/EUR	RECU	460 000,00	94 671,90	PLN	0,07
	OACT 221019 PLN/EUR	VERSE	-93 125,55	-93 125,55	EUR	-0,07
	OACT 221019 PLN/EUR	RECU	170 000,00	35 016,66	PLN	0,03
	OACT 221019 PLN/EUR	VERSE	-35 730,39	-35 730,39	EUR	-0,03
	OACT 221019 SEK/EUR	RECU	2 451 000,00	225 337,41	SEK	0,17
	OACT 221019 SEK/EUR	VERSE	-230 641,98	-230 641,98	EUR	-0,17
	OVCT 221019 DKK/EUR	RECU	57 788,39	57 788,39	EUR	0,04
	OVCT 221019 DKK/EUR	VERSE	-430 000,00	-57 832,43	DKK	-0,04
	OVCT 221019 GBP/EUR	RECU	670 220,80	670 220,80	EUR	0,50
	OVCT 221019 GBP/EUR	VERSE	-570 000,00	-648 863,41	GBP	-0,48
	OVCT 221019 GBP/EUR	RECU	917 144,25	917 144,25	EUR	0,69
	OVCT 221019 GBP/EUR	VERSE	-780 000,00	-887 918,35	GBP	-0,66
	OVCT 221019 GBP/EUR	RECU	221 811,99	221 811,99	EUR	0,17
	OVCT 221019 GBP/EUR	VERSE	-190 000,00	-216 227,35	GBP	-0,16
	OVCT 221019 PLN/EUR	RECU	97 278,28	97 278,28	EUR	0,07

OFI INVEST PATRIMOINE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 221019 PLN/EUR	VERSE	-480 000,00	-98 807,13	PLN	-0,07
<i>Total Change a terme</i>				6 717,39		0,01
<i>Total Change a terme</i>				6 717,39		0,01
Total OFI INVEST PATRIMOINE				133 864 557,61		100,00

résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2023

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire aux comptes approuve lesdits rapports et comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022.

Deuxième résolution

Convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune convention visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Troisième résolution

Rémunérations allouées

L'Assemblée générale décide de ne pas allouer de rémunération au conseil d'administration pour l'exercice 2021 - 2022.

Quatrième résolution

Résultats et affectation des sommes distribuables

De l'examen des comptes, il ressort un résultat net de l'exercice clos fin septembre 2022 de 726 069,89 €.

A ce résultat, s'ajoutent ou se retranchent les éléments suivants :

- Compte de régularisation des revenus de l'exercice : -40 189,96 €
- Report à nouveau de l'exercice précédent : 1 182,92 €

Compte tenu de ces éléments, le résultat à affecter s'élève à : 687 062,85 €

Par ailleurs, il est précisé qu'en raison :

- du montant des plus et moins-values antérieures non distribuées enregistrées au titre de l'exercice, pour un montant de : 17 978 299,55 €,
- d'un montant de plus et moins-values nettes sur l'exercice de 6 653 275,93 €,

le montant total des plus-values distribuables au titre de l'exercice s'élève à 24 631 575,48 €.

L'assemblée générale approuve l'affectation des sommes distribuables telle que proposée par le conseil d'administration conformément à l'article 27 des statuts « Affectation des sommes distribuables ».

Elle décide en conséquence :

- la distribution à titre de dividende de la somme de : 682 482,96 €
- le report à nouveau de l'exercice de la somme de : 4 579,89 €
- le report des plus-values distribuables au titre de l'exercice, soit la somme de : 24 631 575,48 €

Sur la base de cette répartition, le dividende net est donc arrêté à 0,36 euros.

Le dividende se décompose comme suit :

Revenus Actions éligibles à abattement avec acompte obligatoire* :	0,36 €
dont :	
- Revenus Actions France	
- Revenus Actions Etrangères avec convention	0,36 €

Revenus Obligations et autres Titres de Créance avec acompte obligatoire :

dont :

- Obligations France – (avant 01/01/1987)
- Obligations France – (après 01/01/1987)
- Revenus Obligations UE + Islande + Norvège + Liechtenstein
- Revenus TCN France
- Revenus TCN CE ou avec convention
- Revenus TCN non négociables CE + Islande+ Norvège

Autres revenus

dont :

- au titre des plus-values

L'Assemblée Générale, constate qu'un acompte de 0,36 euros, représentant l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos, a été mis en paiement le 7 décembre 2022, sur décision du Conseil d'Administration réuni le 22 novembre 2022.

L'Assemblée Générale donne expressément acte au Conseil d'Administration de ce que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il lui a été rappelé que les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

En euros	Dividende net au titre du Résultat Net	Dividende net au titre des plus-values nettes	Crédit d'impôt	Revenu global
2018-2019	0,63	-	-	-
2019-2020	0,25	-	-	-
2020-2021	0,30	-	-	-

Cinquième résolutionTransfert du siège social

Conformément à l'article L.225-36 du Code de commerce, l'Assemblée générale ratifie le transfert de siège social de la SICAV du 14 rue Roquépine – 75008 PARIS au 22 rue Vernier – 75017 PARIS, décidé par le Conseil d'administration du 22 novembre 2022, et la modification subséquente de l'article 4 des statuts.

Sixième résolutionPouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente Assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.